



OIC/6WCOD/2016/REP.FINAL

**RAPPORT FINAL DE LA 6^{ème} SESSION
DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE
SUR
LE ROLE DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT
DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DE LA COOPERATION ISLAMIQUE**

***" LE STATUT DE LA FEMME DANS LES ETATS MEMBRES
DE L'OCI
A LA LUMIERE DES DEFIS ACTUELS"***

İSTANBUL, REPUBLIQUE DE TURQUIE

**1-3 SAFAR 1438 H
1-3 NOVEMBRE 2016**

**RAPPORT FINAL DE LA 6^{ème} SESSION
DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE
SUR
LE ROLE DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT
DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DE LA COOPERATION ISLAMIQUE**

***“ LE STATUT DE LA FEMME DANS LES ETATS MEMBRES
DE L'OCI
A LA LUMIERE DES DEFIS ACTUELS ”***

1. La 6^{ème} session de la Conférence ministérielle sur le rôle de la femme dans le développement des Etats membres de l'Organisation de la Coopération islamique a tenu ses assises à Istanbul, au cours de la période du 1 au 3 novembre 2016, en réponse à l'aimable invitation du gouvernement de la République de Turquie.
2. Ont participé aux travaux de la Conférence les délégations de quarante-quatre (44) Etats membres de l'OCI, en plus des représentants du Secrétariat général, de ses organes subsidiaires et de ses institutions spécialisées et affiliées (Annexe 1).

Cérémonie inaugurale

3. Les travaux de la Conférence ont été ouverts par la récitation de quelques versets du Saint Coran, suivie d'une présentation vidéo sur les événements qui ont eu lieu le 15 juillet 2016 en Turquie.
4. Les participants ont suivi au cours de la séance inaugurale le discours magistral prononcé par S.E. M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie, dans lequel il a évoqué les défis auxquels l'Oummah islamique fait face dans le domaine de l'autonomisation de la femme et de l'amélioration de sa condition en général, ainsi que la situation de la femme dans les zones de conflit armé et dans les pays vivant sous le joug de l'occupation étrangère en particulier. Le Président Erdogan a appelé les participants à identifier les voies et moyens permettant de relever tous ces défis, tout en exprimant la disposition de son pays en tant que président de la session actuelle de la Conférence islamique au Sommet à œuvrer pour le renforcement du rôle de l'OCI dans le règlement des conflits, l'instauration de la sécurité dans les Etats membres et la relance de la coopération économique et politique entre les Etats membres.
5. De son côté, Son Excellence le Secrétaire général adjoint de l'OCI, l'ambassadeur Hameed Opelyeru, a souligné, dans l'allocution qu'il a prononcée au nom du Secrétaire général de l'Organisation, que les enjeux et challenges auxquels les Etats membres se trouvent confrontés dans le domaine de l'autonomisation de la femme appellent une coopération accrue entre les Etats membres et les institutions œuvrant dans ce domaine. Il a noté que cette session se tient pour la première fois après l'adoption du second programme

d'action décennal OCI-2016-2025, et que le Secrétariat général a travaillé en coordination avec les Etats membres sur la révision du plan de l'OCI pour l'avancement de la femme (OPAAW), conformément aux recommandations issues de la 5^{ème} session de la Conférence ministérielle sur le rôle de la femme dans le développement des Etats membres et à la résolution n° 4/42 du CMAE, pour veiller à ce que ce plan d'action soit parfaitement en harmonie avec le PAD de l'OCI 2016-2025.

6. L'auditoire a également eu droit à deux discours prononcés par S.E. Madame Hajrane Husynova, présidente de la commission nationale des affaires de la femme, de l'enfant et de la famille, représentant la République d'Azerbaïdjan, en sa qualité de président de la 5^{ème} session de la Conférence, et S.E. Fatma Betul Sayan kaya, Ministre des affaires de la femme et des politiques sociales de la République de Turquie.

Election du bureau

7. La Conférence a approuvé la composition de son bureau tel qu'élu par la réunion des hauts fonctionnaires, et qui se présente comme suit :

- République de Turquie	président
- Burkina Faso	} vice-président vice-président vice-président rapporteur
- République du Soudan	
- Palestine	
- Azerbaïdjan	

8. Par la suite, S.E. Madame Fatma Betul Sayan Kaya, Ministre de la famille et des politiques sociales de la République de Turquie, a assumé la présidence de la conférence après avoir été élue à ce poste. Elle a prononcé à cette occasion une allocution au début de laquelle elle a souhaité la bienvenue aux participants et s'est félicitée de l'adoption par les hauts fonctionnaires de la proposition de son pays afférente à la création d'un comité consultatif de la femme auprès de la Conférence ministérielle.
9. La Conférence a adopté son programme de travail et son ordre du jour tels que présentés par la réunion des hauts fonctionnaires (Annexe n° 2)

Délibérations

10. Les délégations participantes ont passé en revue les politiques et les efforts des Etats membres dans le domaine de l'amélioration et de la promotion du statut de la femme et son autonomisation. Ils ont également fait le point des avancées accomplies dans la mise en œuvre de l'OPAAW au niveau de leurs pays respectifs. Les délibérations ont également offert aux participants l'opportunité d'échanger leurs points de vue et leurs expériences en la matière.

11. La Conférence a invité S.E. le Secrétaire général de l'OCI à déployer des efforts accrus pour obtenir la libération des jeunes filles séquestrées depuis plus d'un an dans le nord du Nigéria et qui se trouvent entre les mains de Boko Haram, pour leur permettre de retrouver leurs familles et le chemin de l'école.
12. La Conférence a passé en revue le plan d'action de l'OCI pour l'avancement de la femme (OPAAW) dans sa version amendée et avec ses mécanismes de mise en œuvre, et a également discuté des indicateurs d'évaluation et de suivi.
13. Un certain nombre d'Etats membres ont signé en marge de la conférence le statut de l'Organisation pour l'avancement de la femme (**Annexe n°3**).

Résolutions

14. La Conférence a adopté les résolutions suivantes (**Annexe n° 4**) :
 - a. Résolution n ° 1/6-F (6^{ème} Conférence de la femme) sur l'appel à l'accélération du processus de ratification du Statut de l'Organisation pour l'avancement de la femme dans les États membres de l'OCI ;
 - b. Résolution n ° 2/6-F (6^{ème} Conférence de la femme) saluant la nomination d'ambassadrices de bonne volonté de l'Organisation de la coopération islamique dans le domaine de la préservation des valeurs de la famille et de la promotion de la condition des femmes et leur autonomisation dans les États membres ;
 - c. Résolution n ° 3/6-F (6^{ème} Conférence de la femme) sur l'adoption du document amendé de l'OPAAW pour l'amélioration du statut de la femme dans les États membres et ses mécanismes de mise en œuvre ;
 - d. Résolution n ° 4/6-F (6^{ème} Conférence de la femme) sur la création du Comité consultatif des femmes auprès de la Conférence ministérielle
15. La Conférence a adopté la **Déclaration d'Istanbul** élaborée par le pays hôte (**Annexe n° 5**). **La délégation égyptienne a fait savoir qu'elle n'était en mesure de souscrire à la déclaration d'Istanbul vu que celle-ci n'a pas été discutée durant la Conférence.**
16. La Conférence a adopté le **rapport de la réunion préparatoire des hauts fonctionnaires** (**Annexe n° 6**).
17. La Conférence a accueilli favorablement les offres qui ont été faites par les délégations d'un certain nombre d'Etats membres en vue d'accueillir des réunions et conférences portant sur des questions en rapport avec la promotion et l'avancement de la femme dans le monde musulman.
18. La plus grande partie des délégations à la conférence a rendu hommage à l'ex-Secrétaire général de l'OCI, M. Iyad Ameen Madani, et a salué l'intérêt

particulier qu'il accorde aux problèmes de la femme dans les Etats membres de l'Organisation.

19. La Conférence a salué le rôle d'avant-garde joué par S.E. le Dr. Ahmed Mohamed Ali, ancien président du groupe de la Banque islamique de développement (BID), et a adressé ses félicitations à S.E. le Dr. Bandar Bin Mohamed Hajjar, nouveau président de la Banque.

Date et lieu de la 7^{ème} session de la Conférence ministérielle

20. La Conférence a accueilli favorablement l'offre du Burkina Faso qui proposé d'accueillir la 7^{ème} session de la Conférence ministérielle sur le rôle de la femme dans le développement des Etats membres de l'OCI, prévue en 2018.
21. En application de la recommandation pertinente du 13^{ème} Sommet islamique tenu à Istanbul, une table ronde a été organisée autour du thème « *soutenir la femme musulmane et veiller à son autonomisation dans les Etats membres de l'OCI* », qui a été émaillée d'exposés de chercheurs et d'experts rompus aux questions de la femme, et de débats exhaustifs entre les participants.
22. A la fin de la première journée de la Conférence, les délégations participantes ont effectué une visite au musée des arts islamiques d'Istanbul, qui a été agrémentée d'un diner de gala offert en l'honneur des participants par S.E.Mme Fatma Betul Sayan Kaya, ministre de la Femme et des politiques sociales de la République de Turquie.

Mention de remerciements

23. La Conférence a exprimé ses vifs remerciements et sa profonde considération à l'endroit de S.E. le Président Recep Tayyip Erdogan et à son épouse Madame Emine Erdogan, pour leur soutien et leur sollicitude qui ont grandement contribué à faire de cette session un succès. La Conférence a également adressé ses remerciements au gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour l'excellente organisation de cette session et pour toutes les facilités accordées aux participants tout au long des journées de la conférence. Elle a également exprimé ses remerciements au Secrétariat général pour les efforts qu'il déploie et pour ses contributions au succès de la conférence.

Istanbul, le 3 novembre 2016